

TABLE DÉTAILLÉE DES MATIÈRES

TABLE DÉTAILLÉE DES MATIÈRES.....	7
INTRODUCTION	19
STRUCTURE ET CONTENU DE L’OUVRAGE	21
COMMENT S’ARTICULE L’OUVRAGE ?	21
LES SOURCES UTILISÉES	22
LES NOTES DE BAS DE PAGE.....	22
J’AI TAQUINÉ JURIDIQUEMENT LES I.A.	22
CONTENU 99,999 % HUMAIN	23
CHAPITRE 1.....	25
DÉFINITIONS ET ÉTAT DES LIEUX DES NORMES GÉNÉRALES EXISTANTES OU EN CONSTRUCTION ..	25
QUELQUES DÉFINITIONS	26
COMMENT DÉFINIR L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?	26
L’I.A. ENVISAGÉE DANS SA GLOBALITÉ	26
L’I.A. « GÉNÉRATIVE ».....	27
LEXIQUE D’AUTRES TERMES ET ABRÉVIATIONS UTILES	28
LES NORMES GÉNÉRALES SUR L’I.A.	32
LES APPELS À LA RÉGULATION	33
JANVIER 2020 – LE CSPLA	33
AVRIL 2022 – AVIS DE LA CNCDH	34
MARS 2023 – LETTRE OUVERTE DU MONDE DE LA TECH	34
AVRIL 2023 – SUNDAR PICHAI (GOOGLE)	36
MAI 2023 – APPEL DE L’UPP	36
MAI 2023 – PÉTITION DE 350 PERSONNALITÉS	37
JUIN 2023 – RAPPORT DU CNPEN.....	37
AOÛT 2023 - LETTRE OUVERTE DE 10 AGENCES DE PRESSE	38
NOVEMBRE 2023 - APPEL COLLECTIF	39
NOVEMBRE 2023 - BLETCHLEY DECLARATION.....	40
JANVIER 2024 – QUÉBEC & FRANCE	41
ORGANISATION DES INFORMATIONS	41
LES NORMES INTERNES EN DROIT FRANÇAIS	42
PROPOSITION DE LOI SUR LE DROIT D’AUTEUR (RENVOI)	42
LOI SUR LES DEEPFAKES (RENVOI)	43
DIVERSES LOIS EN MATIÈRE SÉCURITAIRE (RENVOI)	43
L’UNION EUROPÉENNE – A.I. ACT & AUTRES NORMES.....	43
TERMINOLOGIE.....	44
BREF HISTORIQUE DE L’A.I. ACT.....	44
27 JANVIER 2017 – RAPPORT DU PARLEMENT EUROPÉEN	44
16 FÉVRIER 2017 – RÉOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN	44
21 AVRIL 2021 – PROPOSITION DE LA COMMISSION	46
2022 – L’I.A. GÉNÉRATIVE DÉVOILÉE AU PUBLIC.....	47
11 MAI 2023 – EXTENSION DE LA CATÉGORIE DES « HAUTS RISQUES »	47
8 DÉCEMBRE 2023 – ACCORD TRIPARTITE	48
L’IMPORTANCE DES LOBBIES.....	49
2024 – PHASE FINALE DES NÉGOCIATIONS & VOTE	49
LE CHAMP D’APPLICATION DE L’A.I. ACT	50
L’APPROCHE BASÉE SUR LES RISQUES	50
OÙ TROUVER L’A.I. ACT ?	51
POURQUOI ET COMMENT REPRÉSENTER VISUELLEMENT LES RÈGLES EN VIGUEUR ? ..	51
ÉVOLUTION DES CATÉGORIES	51
MON CHOIX VISUEL.....	52
EXAMEN DES 4 CATÉGORIES DE RISQUES	54
EXAMEN DES RISQUES SYSTÉMIQUES DES I.A. GÉNÉRALES	60
ENTRÉE PAR TYPE D’UTILISATION DES PHOTOS/VIDÉOS.....	62
QUELQUES RÉACTIONS NOTABLES À L’A.I. ACT	63

FÉLICITATIONS SANS RÉSERVE.....	63
LE TEXTE EST TROP SÉVÈRE.....	63
LE TEXTE EST TROP LAXISTE, VOIRE DANGEREUX.....	64
CE RÈGLEMENT EST MAL CONÇU, ET CELA A DES CONSÉQUENCES.....	64
LE CALENDRIER D'ENTRÉE EN VIGUEUR.....	66
SANCTIONS EN CAS DE VIOLATION DES RÈGLES.....	66
D'AUTRES TEXTES EUROPÉENS CONNEXES.....	67
ACCORD UNION EUROPÉENNE/USA ?.....	69
UNION EUROPÉENNE / BIGTECH.....	69
UNION EUROPÉENNE/USA.....	70
DIVERSES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (CONSEIL DE L'EUROPE, OCDE, ETC.).....	70
CONSEIL DE L'EUROPE.....	70
LES PRÉMICES.....	70
LA CONVENTION-CADRE DU 17 MAI 2024.....	72
OCDE.....	74
ONU/UNESCO.....	75
PREMIER TEXTE EN 2021.....	75
MARS 2024 – RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU.....	77
DROITS INTERNES ÉTRANGERS.....	77
PAYS D'EUROPE (HORS U.E.).....	78
ROYAUME-UNI.....	78
SUISSE (2019).....	78
PAYS D'AMÉRIQUE DU NORD.....	78
USA.....	78
CANADA.....	80
PAYS D'ASIE.....	81
CHINE (2023).....	81
CORÉE DU SUD (RÉPUBLIQUE DE CORÉE).....	83
INDE.....	83
VERS UNE RÉGLEMENTATION MONDIALE ?.....	83
CONCLUSION PROVISoire DU CHAPITRE 1.....	84
CHAPITRE 2.....	85
DROIT D'AUTEUR, IMAGE ET I.A.....	85
INTRODUCTION.....	86
EN AMONT DE L'I.A. GÉNÉRATIVE : LES DROITS SUR LES ŒUVRES PRÉEXISTANTES.....	88
DÉBATS SUR LE TERRAIN DU DROIT D'AUTEUR.....	90
RAPPEL DES PRINCIPES DU DROIT D'AUTEUR.....	90
QUAND Y A-T-IL ATTEINTE À CES DROITS ?.....	91
COMMENT QUALIFIER L'UTILISATION D'ŒUVRES PAR L'I.A. ?.....	91
CONCURRENCE DÉLOYALE ET PARASITISME ÉCONOMIQUE.....	93
QU'EST-CE QUE LE « PARASITISME ÉCONOMIQUE » ?.....	93
EST-IL SYNONYME DE « CONCURRENCE DÉLOYALE » ?.....	94
EXEMPLES CONCRETS.....	94
UN ARGUMENT UTILISABLE PAR LES UTILISATEURS D'I.A. ?.....	95
QUELS MOYENS DE DÉFENSE POUR LES I.A. ?.....	95
L'EXCEPTION DE « FOUILLE DE TEXTES ET DE DONNÉES ».....	95
PREMIER PAS EN FRANCE EN 2016.....	95
EXTENSION SOUDAINE DU DOMAINE DE LA FOUILLE EN 2019.....	96
CETTE EXCEPTION EST-ELLE UTILISABLE PAR LES I.A. ?.....	103
L'AUTEUR PEUT-IL SE PRÉMUNIR À L'AVANCE CONTRE CETTE EXCEPTION ?.....	106
COMMENT S'EXERCE CE DROIT D'OPPOSITION ?.....	106
QUELS ORGANISMES SE SONT DÉJÀ POSITIONNÉS EN FRANCE À CE SUJET ?.....	107
LES INITIATIVES DES PLATEFORMES DE DIFFUSION ET/OU DES PLATEFORMES D'I.A.	110
L'EXCEPTION DE FOUILLE DE TEXTES ET DE DONNÉES CHEZ NOS VOISINS SUISSES.....	112
EXCEPTION DE COPIE PRIVÉE (L122-5-2°) ?.....	115
L'EXCEPTION POUR COPIE PROVISoire (L122-5-6°) ?.....	116
LE « FAIR USE » (« UTILISATION ÉQUITABLE » ou « LOYALE ») ?.....	118
QU'EST-CE QUE LE « FAIR USE » ?.....	118
UN PRÉCÉDENT UTILE POUR LES I.A. ?.....	122
LE « FAIR USE » PEUT-IL SERVIR LES I.A. ?.....	122
LUTTE DES LOBBIES.....	124

LE FAIR USE EXISTE-T-IL DANS D'AUTRES PAYS ?.....	125
LIBERTÉ D'EXPRESSION ?	126
LIBERTÉ D'EXPRESSION C/ DROIT D'AUTEUR EN FRANCE	127
QU'EN EST-IL AUX USA ?.....	128
LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE ?.....	128
QUE PRÉVOIT L'A.I. ACT EN MATIÈRE DE DROIT D'AUTEUR ?.....	129
LES INQUIÉTUDES DES AUTEURS	129
L'A.I. ACT PROTÈGE-T-IL LE DROIT D'AUTEUR ?.....	130
EXPLICATIONS PRÉALABLES.....	130
CONTENU DES CONSIDÉRANTS 105 À 108 DU RÈGLEMENT I.A.....	131
LES PROCÉDURES EN COURS.....	132
LES PROCÉDURES CONCERNANT DES CONTENUS VISUELS	132
CHAMANDY c/ BASANTA	134
ANDERSEN, MCKERNAN, ORTIZ c/ MIDJOURNEY, STABLE DIFFUSION, DEVIANT ART ..	136
GETTY IMAGES c/ STABLE DIFFUSION	142
KNESCHKE C/ LAION	143
ULTRAMAN À LA RESCOURSSE DU DROIT D'AUTEUR.....	144
ZHANG & CONSORTS C/ GOOGLE & ALPHABET.....	147
LES PROCÉDURES RELATIVES À DES ŒUVRES NON VISUELLES.....	148
THOMSON REUTERS C/ ROSS INTELLIGENCE.....	148
TREMBLAY ET AWAD C/ OPENAI	148
SILVERMAN & CONSORTS C/ OPENAI (CHATGPT) ET META	150
KADREY & consorts c/ META	151
MICHAËL CHABON ET CONSORTS C/ OPENAI.....	152
THE AUTHORS GUILD ET 17 AUTEURS DE FICTION C/ OPENAI ET MICROSOFT	153
PRODUCTEURS DU SECTEUR DE LA MUSIQUE c/ ANTHROPICS (CLAUDE)	155
JULIAN SANCTON C/ OPENAI (CHATGPT) & MICROSOFT.....	156
NEW-YORK TIMES c/ OpenAI (ChatGPT) & MICROSOFT	157
BASBANES & GAGE c/ MICROSOFT & OPENAI.....	160
NAZEMIAN, KEENE & O'NAN C/ NVIDIA (PROCÉDURE N°1)	162
O'NAN, NAZEMIAN & KEENE c/ DATABRICKS & MOSAIC (Procédure n°2)	163
HUIT ÉDITEURS DE PRESSE C/ MICROSOFT & OPENAI.....	163
LES PROCÉDURES CONCERNANT LA VOIX DES ARTISTES.....	164
LA VOIX EST-ELLE UNE « ŒUVRE PROTÉGÉABLE » ?	164
CHINE : MADAME YIN c/ CINQ ÉDITEURS DE LIVRES AUDIO	164
LA RÉACTION DES POUVOIRS PUBLICS FACE À CES MULTIPLES PROCÉDURES	164
LA RÉACTION DES SOCIÉTÉS EXPLOITANT LES I.A.	165
UNE DÉCLARATION QUI SE VEUT RASSURANTE	165
ENGAGEMENTS CONCRETS MAIS CONTROVERSÉS	166
QUELQUES ATTITUDES CONDAMNABLES.....	167
REFUS DE DIALOGUE	168
AVEUX.....	168
QUELLES SOLUTIONS POUR RÉMUNÉRER LES AUTEURS ?.....	169
RÉMUNÉRER LES AUTEURS, MAIS COMMENT ?	170
PISTE N°1 – L'ACCORD INDIVIDUEL I.A./AUTEUR	170
PISTE N°2 – INTERVENTION DES OGC.....	170
PISTE N°3 – CRÉATION D'UN « DOMAINE PUBLIC PAYANT »	173
ET EN ATTENDANT QUE LA LOI SE PRONONCE ?	173
LES ACCORDS CONCLUS	174
LES ARMES TECHNIQUES DES AUTEURS ET AYANTS-DROITS.....	176
MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DE L'OPT-OUT PAR LES AUTEURS.....	177
LE GUIDE TECHNIQUE DE L'ADAGP	177
QUELQUES EXPLICATIONS TECHNIQUES	177
ARMES TECHNIQUES SUPPLÉMENTAIRES.....	177
NIGHTSHADE	177
GLAZE	179
KUDURRU	180
HAVE I BEEN TRAINED ?.....	180
LA DÉFENSE DES ÉDITEURS DE PRESSE FACE AU PILLAGE DE LEURS DONNÉES.....	181
LES INITIATIVES ÉTHIQUES	181
LE LABEL INDÉPENDANT « FAIRLY TRAINED ».....	181

LES GARANTIES ANNONCÉES PAR DE NOUVELLES I.A.....	182
GETTY IMAGES.....	182
ADOBE FIREFLY ?.....	183
SHUTTERSTOCK.....	184
BRIA.....	184
TESS.....	184
MEDIA MANAGER (OpenAI).....	184
VÉHICULES AUTONOMES ET VIOLATION POTENTIELLE DES DROITS D'AUTEUR.....	186
RÈGLES APPLICABLES.....	186
SYNTHÈSE VISUELLE.....	188
TRANSFORMATION D'UNE ŒUVRE SPÉCIFIQUE PAR L'I.A. ET DROIT D'AUTEUR.....	189
LES I.A. BRIDENT-ELLES LEURS UTILISATEURS POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS ?.....	190
QUE PRÉVOIENT LES CGU DES I.A. ?.....	190
MIDJOURNEY.....	190
DALL-E.....	191
LEONARDO.....	191
REMARQUE.....	191
QUELQUES TESTS.....	191
DROIT D'AUTEUR.....	191
DROIT DES MARQUES.....	198
ANALYSE JURIDIQUE SUITE AUX ESSAIS EFFECTUÉS.....	203
EN AVAL DE L'I.A. GÉNÉRATIVE : NATURE DU CONTENU CRÉÉ ET TITULARITÉ DES DROITS	205
INTRODUCTION.....	205
PREMIÈRE ÉTAPE : LE CONTENU CRÉÉ EST-IL PROTÉGÉABLE ?.....	208
LE LIEN ÉTROIT ENTRE L'ŒUVRE ET SON AUTEUR HUMAIN.....	208
DANS LA LOI.....	208
L'AVIS DES JURISTES.....	209
QUE DIT LA JURISPRUDENCE ?.....	217
LES DÉCISIONS REFUSANT LA PROTECTION DU DROIT D'AUTEUR.....	218
FEILIN c/ BAIDU (Chine - Avril 2019).....	218
KRIS KASHTANOVA c/ COPYRIGHT OFFICE (Mars 2023).....	220
THALER S vs SHIRAL PERLMUTTER & COPYRIGHT OFFICE (USA - Août 2023).....	223
JASON ALLEN c/ COPYRIGHT OFFICE (USA - Septembre 2023).....	228
X c/ Y (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – OCTOBRE 2023).....	233
ANKIT SAHNI C/ COPYRIGHT OFFICE (USA – Décembre 2023).....	233
ELISA SHUPE C/ COPYRIGHT OFFICE (USA – AVRIL 2024).....	234
PEUT-ON IMAGINER UNE FUTURE OBLIGATION PRÉALABLE D'INFORMATION ?.....	235
QUELLE CONSÉQUENCE AU REFUS DE PROTECTION PAR L'I.A. ?.....	236
QUELLE ÉVOLUTION DU CÔTÉ DU COPYRIGHT OFFICE AMÉRICAIN ?.....	236
POINT D'ÉTAPE.....	236
DEUXIÈME ÉTAPE : QUI EST TITULAIRE DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?.....	237
PISTE N°1 – DROIT D'AUTEUR POUR L'UTILISATEUR DE L'I.A.....	239
QUELQUES JURISPRUDENCES EN CE SENS.....	239
QUE DIT LA DOCTRINE ?.....	247
PISTE N°2 – L'I.A. ELLE-MÊME SERAIT TITULAIRE DU DROIT D'AUTEUR.....	250
LA CONTROVERSE AUTOUR DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE DE L'I.A.	252
UN DROIT D'AUTEUR POUR L'I.A. ELLE-MÊME SUR LES CONTENUS GÉNÉRÉS ?.....	260
PISTE N°3 – PARTAGE DU DROIT D'AUTEUR.....	261
PISTE N°4 – L'EXPLOITANT DE L'I.A. DÉTIENT LE DROIT D'AUTEUR.....	262
AVANTAGES/DÉSAVANTAGES.....	262
DES LOIS VONT-ELLES DANS CE SENS ?.....	264
EXISTE-T-IL DES JURISPRUDENCES EN CE SENS ?.....	269
QUE RETENIR DE CE QUI PRÉCÈDE ?.....	272
PISTE N°5 – LE CONTENU GÉNÉRÉ PAR L'I.A. TOMBE DANS LE DOMAINE PUBLIC.....	272
PISTE N°6 – LA LOI CRÉE UN NOUVEAU DROIT DÉDIÉ.....	275
L'HYPOTHÈSE D'UN « DROIT VOISIN ».....	276
L'HYPOTHÈSE D'UN « DROIT D'AUTEUR SPÉCIAL ».....	277
L'HYPOTHÈSE D'UN « DROIT SUI GENERIS ».....	278
PISTE N°7 – LA NÉCESSITÉ D'UN CONTRAT.....	278
PRINCIPES ET DIFFICULTÉS.....	278
EXAMEN DE QUELQUES CGU.....	279

QUE RETENIR DE CE QUI PRÉCÈDE ?.....	281
TROISIÈME ÉTAPE : COMMENT L'ŒUVRE SERA-T-ELLE EXPLOITÉE ?.....	283
QUATRIÈME ÉTAPE : ET S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE ŒUVRE ?	289
LE « PARASITISME ÉCONOMIQUE »	289
NOTION	289
I.A. ET PARASITISME ÉCONOMIQUE DANS LA JURISPRUDENCE SUR L'I.A.....	289
EN PRATIQUE.....	290
L'ENRICHISSEMENT SANS CAUSE (OU ENRICHISSEMENT INJUSTIFIÉ)	290
FONDEMENT LÉGAL.....	290
CONDITIONS D'APPLICATION	290
EXEMPLE.....	291
PARASITISME ÉCONOMIQUE OU ENRICHISSEMENT INJUSTIFIÉ ?	291
POINT D'ÉTAPE	292
LA PROPOSITION DE LOI FRANÇAISE	292
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE LOI PAR SES AUTEURS.....	293
CONTENU (RÉORDONNÉ) DE LA PROPOSITION DE LOI	293
ARTICLE 1 ^{ER} DE LA PROPOSITION DE LOI.....	294
ARTICLE 3 DE LA PROPOSITION DE LOI	295
ARTICLE 4 DE LA PROPOSITION DE LOI	296
ARTICLE 2 DE LA PROPOSITION DE LOI	297
RÉACTIONS DOCTRINALES	299
LES SUITES DE L'A.I. ACT.....	300
LES LÉGISLATIONS ÉTRANGÈRES	301
CHINE (AOÛT 2023).....	301
CORÉE DU SUD (DÉCEMBRE 2023).....	301
INDE (FÉVRIER 2024).....	301
JAPON (2017 à 2020)	302
ROYAUME-UNI (1988).....	302
SINGAPOUR (2021)	302
USA.....	303
I.A., DROIT D'AUTEUR ET CONTRATS.....	304
HYPOTHÈSE N°1 – VOUS ÊTES LE CRÉATEUR D'IMAGES PROFESSIONNEL	305
SI VOTRE CLIENT EST LUI-MÊME UN PROFESSIONNEL.....	305
PROBLÉMATIQUE N°1 – VEILLER AU RESPECT DES LIMITES DE LA CESSION	305
PROBLÉMATIQUE N°2 – FOURNIR UN VISUEL CRÉÉ AVEC L'I.A. À UN CLIENT ?	307
SI VOTRE CLIENT EST UN PARTICULIER	309
HYPOTHÈSE N°2 – VOUS ÊTES LE CLIENT DU PROFESSIONNEL DE L'IMAGE	309
UN DROIT D'AUTEUR SUR UN DEEPFAKE ULTRARÉALISTE ?.....	310
CONCLUSION PROVISOIRE DU CHAPITRE 2	311
CHAPITRE 3.....	313
DROIT À L'IMAGE, VIE PRIVÉE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	313
INTRODUCTION	314
GÉNÉRATION PAR L'I.A. D'UNE IMAGE FIXE REPRÉSENTANT UNE PERSONNE RÉELLE	314
RAPPEL DES PRINCIPES.....	314
QUAND L'I.A. RECRÉE UNE PERSONNE QUI EXISTE	314
CAS DE FIGURE.....	314
ILLUSTRATION CONCRÈTE.....	315
POURQUOI CELA POSE-T-IL POTENTIELLEMENT DIFFICULTÉ ?.....	316
UNE SOLUTION EN LIGNE ?.....	319
UNE SOLUTION TECHNIQUE COMPARABLE À « L'OPT-OUT » ?.....	319
LA VOLONTÉ DE FAIRE ÉCHAPPER SON IMAGE AUX I.A.	319
LA VOLONTÉ D'ÉVITER LE DÉTOURNEMENT DE VOTRE VOIX DANS UN DEEPFAKE	321
L'IMAGE ANIMÉE REPRÉSENTANT DES ACTEURS, CHANTEURS, ETC.	321
QUELQUES UTILISATIONS DE L'IMAGE DES CÉLÉBRITÉS.....	321
LES RÈGLES JURIDIQUES APPLICABLES.....	323
LES ACTIONS EN JUSTICE.....	324
LES DEEPFAKES (PHOTOS ET VIDÉOS).....	325
CHAMP D'INVESTIGATION JURIDIQUE ET DÉFINITION.....	325
LES SITUATIONS PRATIQUES VISÉES PAR CETTE SECTION DE L'OUVRAGE	325
DÉFINITION DU « DEEPFAKE »	328
QUELQUES SUGGESTIONS DE DÉFINITION	328

L'INTENTION MALVEILLANTE FAIT-ELLE PARTIE DE L'ESSENCE DU DEEPFAKE ?.....	329
UN CONSENSUS	329
CONTENU DE MES DÉVELOPPEMENTS	329
LES DEEPFAKES UTILISANT L'IMAGE DE PERSONNES VIVANTES	330
LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE DEEPFAKES.....	331
LES DEEPFAKES À CARACTÈRE PORNOGRAPHIQUE	331
LES DEEPFAKES PORTANT ATTEINTE À LA RÉPUTATION DES VICTIMES	335
LES DEEPFAKES, ENJEU DE SÉCURITÉ NATIONALE ET DE GÉOPOLITIQUE.....	338
DEEPFAKES/OUTILS FACILITANT LA COMMISSION D'AUTRES INFRACTIONS PÉNALES	342
DEEPFAKES RÉALISÉS AVEC L'ACCORD DE LA PERSONNE REPRÉSENTÉE.....	350
QUELLES BASES LÉGALES PRÉEXISTANTES DANS LE DROIT FRANÇAIS ?.....	354
CODE CIVIL – ART. 9 – RESPECT DE LA VIE PRIVÉE/DROIT À L'IMAGE.....	354
CODE PÉNAL – ART. 226-1 – CAPTATION D'IMAGE/VOIX DANS UN LIEU PRIVÉ.....	355
CODE PÉNAL – ART. 226-2-1 - REVENGE PORN ?.....	357
CODE PÉNAL – ART. 226-8 - MONTAGE NON ANNONCÉ COMME TEL	358
CODE PÉNAL – ART. 227-33 - IMAGES DE MINEURS À CARACTÈRE SEXUEL	361
CODE PÉNAL – ART. 313-1 - ESCROQUERIE	362
CODE PÉNAL – ART. 312-1 & 312-10 – EXTORSION ET/OU CHANTAGE.....	363
CODE PÉNAL – ART. 226-4-1 - USURPATION D'IDENTITÉ.....	364
CODE PÉNAL – ART. 222-33-2 - HARCÈLEMENT ET CYBERHARCÈLEMENT.....	365
LOI SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE – ART. 32 - DIFFAMATION / INJURE	366
CPI – ART. L122-4 ET L335-2 – DROIT D'AUTEUR.....	366
CPI – ART. 212-1 À 212-3 – DROITS VOISINS.....	367
LE RGPD	368
CONCURRENCE DÉLOYALE/DÉNIGREMENT	368
CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER - ART. L465-3-2.....	369
LIBERTÉ DE LA PRESSE – ART. 27 al1 ^{er} – DIFFUSION DE FAUSSES NOUVELLES	369
UNE PROPOSITION DE LOI AVORTÉE EN 2017	370
LOI DU 22/12/2018 SUR LES FAUSSES INFORMATIONS EN PÉRIODE ÉLECTORALE	371
PARTICULARITÉS DE LA RÉPRESSION DES DEEPFAKES AUX USA	373
HYPOTHÈSE 1 – LE FONDEMENT DES DROITS DE LA PERSONNALITÉ	374
HYPOTHÈSE 2 – LA DIFFAMATION	375
HYPOTHÈSE 3 – LE « REVENGE PORN » ?.....	375
HYPOTHÈSE 3 – LORSQUE LE DEEPFAKE PORTE ATTEINTE À DES DROITS D'AUTEUR ..	376
LES RÉPONSES DES PARTIES POURSUIVIES	376
DES LÉGISLATIONS SPÉCIFIQUES AUX DEEPFAKES	381
FRANCE	381
AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE.....	383
AU ROYAUME-UNI.....	385
AUX USA	386
AU CANADA	391
EN CHINE	392
L'AUTORÉGULATION SUR INTERNET.....	392
L'AUTORÉGULATION ÉMANANT DES I.A. ELLES-MÊMES	392
L'AUTORÉGULATION DES AUTRES ACTEURS D'INTERNET	396
UNE LETTRE OUVERTE D'EXPERTS	400
À QUI LES VICTIMES DE DEEPFAKES DOIVENT-ELLES S'ADRESSER EN FRANCE ?	401
LES PROCÉDURES EN COURS.....	401
JACK FLORA & Consorts c/ PRISMA LABS.....	401
NOVEMBRE 2023 – SCARLET JOHANSSON C/ LISA AI (COVERT SOFTWARE).....	402
KYLAND YOUNG & CONSORTS c/ NEOCORTEX, Inc.	403
Y A-T-IL DÉJÀ DES JURISPRUDENCES ?	404
EN FRANCE.....	404
ET À L'ÉTRANGER ?	406
QUELQUES AFFAIRES MÉDIATISÉES HORS DE TOUTE PROCÉDURE	406
OCTOBRE 2023 – TOM HANKS.....	407
JANVIER 2024 – TAYLOR SWIFT	407
MARS 2024 – QUAND LA FAMILLE ROYALE ANGLAISE SÈME LE DOUTE.....	407
AVRIL 2024 – LE YOUTUBEUR CYPRIEN.....	408
MAI 2024 – SCARLETT JOHANSSON	409
L'I.A. UTILISÉE POUR DÉTECTER LES DEEPFAKES.....	409

LA CONTRAINTE POSÉE.....	409
QUELQUES OUTILS EXISTANTS.....	410
DÉTECTER L'I.A. EN ANALYSANT L'IMAGE	410
DÉTECTER L'I.A. EN ANALYSANT LE SON.....	412
LE « DEEPFAKE DETECTION CHALLENGE »	412
LA BLOCKCHAIN POUR LUTTER CONTRE LES DEEPFAKES ?.....	413
LES « AVATARS POST-MORTEM » ET AUTRES RÉSURRECTIONS	413
LES MORTS RESSUSCITÉS	413
CONTEXTE.....	413
QUELQUES « RÉSURRECTIONS ».....	414
L'ÉTAT DU DROIT QUANT À L'IMAGE DES DÉFUNTS.....	415
PROCÉDURE EN COURS	417
LES « AVATARS POST-MORTEM »	419
LA CRÉATION VOLONTAIRE D'UN PROLONGEMENT DE LA PERSONNALITÉ	419
LES « HOMMAGES » AUX VICTIMES (OU AUTEURS) D'ACTES DE VIOLENCE	421
LES « FUNÉRAILLES NUMÉRIQUES »	424
QUELLES QUESTIONS JURIDIQUES POSE-T-IL ET QUELLES SONT LES PISTES ÉVOQUÉES ?	425
QUI EST EN DROIT D'AUTORISER L'UTILISATION DE L'IMAGE D'UN DÉFUNT ?	425
CET AVATAR AURAIT-IL DES DROITS ?	426
APPLICATION DES RÈGLES ACTUELLEMENT EN VIGUEUR	427
RÉGULATION DES ACTEURS DE L'INTERNET	428
PEUT-ON INTERVIEWER UN DÉFUNT ?	429
DEEPFAKES ET AVATARS POST-MORTEM : SYNTHÈSE DES ACTIONS ENVISAGEABLES.....	430
L'AFFAIRE TESLA & LES AUTRES CONSTRUCTEURS.....	432
LES FAITS DE L'AFFAIRE TESLA	432
LES AUTRES CONSTRUCTEURS DE VÉHICULES AUTONOMES.....	433
QUELLES BASES LÉGALES POUR LES VICTIMES ?.....	434
L'I.A. COMME OUTIL INVOLONTAIRE D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE ET AU DROIT À L'IMAGE	436
LA GÉOLOCALISATION DÉBRIDÉE	436
LES RATÉS DES I.A. GÉNÉRATIVES	437
I.A., DROIT À L'IMAGE ET CONTRATS PROFESSIONNELS	438
HYPOTHÈSE N°1 – VOUS ÊTES LE PHOTOGRAPHE/VIDÉASTE PROFESSIONNEL	438
HYPOTHÈSE N°2 – VOUS ÊTES LE CLIENT DU PHOTOGRAPHE.....	439
I.A., IMAGE ET PREUVE DEVANT LES JURIDICTIONS.....	440
LE DROIT DE LA PREUVE DANS LES PROCÉDURES ACTUELLES	440
ET DANS LE FUTUR ?	441
CONCLUSION PROVISOIRE DU CHAPITRE 2	441
CHAPITRE 4.....	443
IMAGE, I.A. ET LIBERTÉ D'EXPRESSION	443
INTRODUCTION	444
L'I.A. PREND-ELLE LA MAIN SUR VOTRE ORDINATEUR ?.....	444
CAS PRATIQUE – ÉTAPE 1.....	444
PREMIER QUESTIONNEMENT	446
CAS PRATIQUE – ÉTAPE 2.....	446
CAS PRATIQUE – ÉTAPE 3.....	446
CAS PRATIQUE – ÉTAPE 4.....	447
AUTRES QUESTIONNEMENTS.....	448
CAS PRATIQUE – ÉTAPE 5.....	449
SONDAGE DANS UN PREMIER CERCLE DE CONTACTS	449
SONDAGE SUR FACEBOOK	450
CONCLUSION PROVISOIRE	451
CHAPITRE 5.....	453
QUESTIONS ÉTHIQUES	453
I.A. ET ÉTHIQUE JOURNALISTIQUE	454
EN GUISE D'INTRODUCTION	454
DÉFINITION DE L'I.A. EN LIEN AVEC LE JOURNALISME	458
LES TEXTES DÉJÀ APPLICABLES ET LES INITIATIVES SECTORIELLES.....	459
TEXTE FONDATEUR - LA CHARTE DE MUNICH	459
UN JOURNALISTE SANCTIONNÉ (HORS UTILISATION DE L'I.A.)	460
CERTAINES LOIS UTILISÉES POUR COMBATTRE LES DEEPFAKES.....	461
MARS 2023 - QUE DIT LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ?	461

JUILLET 2023 - LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES DU CDJM.....	462
NOVEMBRE 2023 – LA CHARTE DE PARIS SUR L’I.A.	463
NOVEMBRE 2023 – LIGNES DIRECTRICES DU CONSEIL DE L’EUROPE	464
LES PRÉCAUTIONS CONSEILLÉES AUX JOURNALISTES	465
LE DANGER DES BIAIS ALGORITHMIQUES	466
LA NÉCESSAIRE HUMILITÉ	466
REEMPLACER LE FLOU DE PROTECTION PAR UN NOUVEAU VISAGE SYNTHÉTIQUE ?.....	469
LES SOLUTIONS TECHNIQUES.....	471
LA CAI (CONTENT AUTHENTICITY INITIATIVE) & C2PA	471
DE QUOI S’AGIT-IL ?.....	471
LES FILIGRANES EN PRATIQUE	472
EST-CE TECHNIQUEMENT INFALLIBLE ?.....	472
EST-CE IDÉOLOGIQUEMENT GARANTI ?	473
LE RISQUE DE FAUSSE ASSURANCE.....	473
IMATAG.....	474
UN ENVOI IMMÉDIAT DES IMAGES DANS LE CLOUD ?	474
UNE AIDE TECHNIQUE DÈS LA PRISE DE VUE ?	475
LA PLATEFORME INVID / WEVERIFY.....	475
IMAGE VERIFICATION ASSISTANT	476
LE PROJET VERA.AI	476
A.I. OR NOT ?	477
HIVE MODERATION ET HUGGING FACE	477
FOTO FORENSICS	477
UNE LIMITATION PAR LES ALGORITHMES EUX-MÊMES ?.....	478
TEST N°1	478
TEST N°2	478
TEST N°3	479
LES INITIATIVES DES PLATEFORMES.....	481
LE NÉCESSAIRE ÉQUILIBRE DES ÉDITEURS DE PRESSE	481
LES CONFLITS ENTRE PHOTOJOURNALISTES	483
LA CARICATURE DE PRESSE	484
I.A. ET CONCOURS OU PRIX PHOTOGRAPHIQUES/ARTISTIQUES.....	485
JASON ALLEN – THÉÂTRE D’OPÉRA SPATIAL	485
CONCOURS DIGIDIRECT.....	485
SONY WORLD PHOTOGRAPHY AWARDS (AVRIL 2023)	486
L’ÉVOLUTION DES RÈGLEMENTS DE CONCOURS	487
I.A., IMAGE ET ÉTHIQUE PUBLICITAIRE	489
PROTECTION DES CONSOMMATEURS FACE AUX VISUELS PUBLICITAIRES « ARTIFICIELS »	490
L’I.A. POUR VANTER LES COMPÉTENCES D’UN PROFESSIONNEL.....	490
DROIT DES CONTRATS	490
DROIT DE LA CONSOMMATION	492
DROIT PÉNAL	492
L’I.A. POUR VANTER LES VERTUS D’UN PRODUIT	493
L’I.A. POUR REMPLACER LES MANNEQUINS	493
EXEMPLES	493
CONSÉQUENCES JURIDIQUES	495
LA PUBLICITÉ COMPLICE DE LA « RECHERCHE »	496
EXEMPLES CONCRETS	496
BURGER KING (BRÉSIL).....	496
LE DISTRIBUTEUR DE FRIANDISE QUI TRAQUE LES ÉTUDIANTS.....	498
EN DROIT.....	499
CAMPAGNES DE COMMUNICATION CONTROVERSÉES.....	499
L’I.A. POUR PROMOUVOIR DE VRAIS PRODUITS & SERVICES	499
MARTINI.....	499
AMNESTY INTERNATIONAL.....	500
Chamonix – Campagne de communication en novembre 2023	501
L’AFFICHE DE ROLAND GARROS 2024.....	502
L’I.A. POUR CRÉER DES VISUELS PUREMENT IMAGINAIRES	503
QUI POURRAIT SOUFFRIR DU « REMPLACEMENT » ANNONCÉ ?.....	504
LES GRAPHISTES ET LES PHOTOGRAPHES	505
LES MANNEQUINS.....	505

QUAND LA PRESSE S'EMPREND DU SUJET	505
L'I.A. CONTRE LES CRÉATEURS DE CONTENUS CULTURELS ?	506
DEUX CAMPAGNES TRÈS MAL PERÇUES	506
APPLE ET IPAD	506
ADOBE	507
UN FONDEMENT POUR UNE ACTION EN JUSTICE ?	508
I.A., IMAGE ET ÉTHIQUE ARTISTIQUE	508
I.A., IMAGE ET ÉTHIQUE EN PSYCHOLOGIE	509
DÉFINITION	509
EXEMPLE CONCRET	510
BASES LÉGALES ACTUELLES POUVANT FONDER DES ACTIONS	510
APPELS À UNE RÉGLEMENTATION CIBLÉE	511
I.A. ET ÉTHIQUE HUMANITAIRE	512
QUEL EST LE RÔLE DE CES TRAVAILLEURS HUMAINS ?	512
DANS QUELS PAYS ?	513
LA NATURE DES CONTENUS VISIONNÉS	514
LA DEMANDE DES ÉTATS EUX-MÊMES	515
ON NOUS AURAIT MENTI ?	516
DES PROCÉDURES EN JUSTICE ?	517
L'ÉTHIQUE DE L'I.A. ELLE-MÊME	517
CONCLUSION PROVISoire DU CHAPITRE 5	519
CHAPITRE 6	521
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DU MONDE DE L'ART	521
INTRODUCTION	522
L'AIDE DE L'I.A. EN MATIÈRE ARTISTIQUE	522
L'I.A. POUR CONFIRMER LA VÉRACITÉ D'UNE TOILE DE MAÎTRE	522
L'I.A. POUR RECONSTITUER OU PROMOUVOIR DES ŒUVRES OU ARTISTES DISPARUS	523
L'I.A. POUR REMPLACER UNE ŒUVRE CÉLÈBRE ?	526
UNE POLÉMIQUE MONDIALE	526
QUELLES CONSÉQUENCES JURIDIQUES ?	526
L'I.A. POUR LA CERTIFICATION DES ŒUVRES & LA RÉMUNÉRATION DES ARTISTES	527
L'I.A. POUR PROLONGER L'ŒUVRE D'ARTISTES DISPARUS ?	528
L'I.A. OUTIL PÉDAGOGIQUE ?	528
DES EXPOSITIONS ENTIÈREMENT NUMÉRIQUES ?	529
TECHNIQUE NUMÉRIQUE D'EXPOSITION	529
EXPOSITIONS/GALERIES EXCLUSIVEMENT CONSACRÉES À L'I.A. GÉNÉRATIVE	529
L'I.A. COMME SUJET D'EXPOSITION	529
VENDRE UNE IMAGE GÉNÉRÉE PAR I.A. COMME UN « TIRAGE D'ART » ?	530
SOUS L'ANGLE DU DROIT D'AUTEUR	531
SOUS L'ANGLE FISCAL	531
SOUS L'ANGLE DU DROIT DES CONTRATS	532
DES ARTISTES OU COLLECTIFS SPÉCIALISÉS DANS L'I.A. ?	533
QUELQUES ARTISTES VISUELS UTILISANT L'I.A.	533
UNE ADAPTATION DES STATUTS ?	534
CONCLUSION PROVISoire DU CHAPITRE 6	534
CHAPITRE 7	535
RÉALITÉ AUGMENTÉE ET RÉALITÉ VIRTUELLE	535
INTRODUCTION	536
COMMENT DÉFINIR LE METAVERS ET LA RÉALITÉ AUGMENTÉE ?	536
LES QUESTIONS JURIDIQUES SPÉCIFIQUES POSÉES PAR LA RÉALITÉ AUGMENTÉE	538
RÉALITÉ AUGMENTÉE OU VIRTUELLE ET DROIT D'AUTEUR	538
DEUX TYPES DE QUESTIONNEMENTS	538
L'INFLUENCE DES CGU	539
THE SANDBOX	539
DECENTRALAND	540
THE SECOND LIFE	541
HORIZONS WORLD (META)	542
METAVERS, DROIT À L'IMAGE ET VIE PRIVÉE	542
CRÉATION D'UN DROIT SPÉCIAL POUR LE METAVERS ?	544
AUTRES PROBLÉMATIQUES	546
UNE ROMANCE AVEC UNE I.A. ?	546

DE QUOI S'AGIT-IL ?.....	546
ET EN DROIT ?.....	546
MANNE FINANCIÈRE.....	548
COLLECTE DE DONNÉES PERSONNELLES	549
RESPONSABILITÉ DES I.A.....	551
UN VIOL VIRTUEL ?.....	551
CONCLUSION PROVISOIRE SUR LES METAVERS	553
CHAPITRE 8.....	555
I.A., IMAGE ET DÉRIVES TOTALITAIRES	555
INTRODUCTION	556
LA VIDÉOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE (AU SOL).....	557
DE QUOI S'AGIT-IL ?	557
VIDÉO AUGMENTÉE ET CAMÉRA DE RECONNAISSANCE BIOMÉTRIQUE.....	557
LES CAMÉRAS AUGMENTÉES	558
LES CAMÉRAS BIOMÉTRIQUES.....	559
QUE DIT LA LOI FRANÇAISE EN 2024 ?	560
LA PROCÉDURE PÉNALE AU SECOURS DES FORCES DE L'ORDRE ?.....	572
VIDÉOSURVEILLANCE PAR DRONES.....	572
L'ÉVOLUTION EN QUELQUES DATES	572
QUE RETENIR DE CE QUI PRÉCÈDE ?	579
L'A.I. ACT ET LA VSA.....	579
LA POSITION DES JURISTES.....	580
CONSENSUS SUR L'EXISTENCE D'UN DANGER	580
LE RGPD NE SUFFIRA PAS (OU MÊME NE SERVIRA À RIEN).....	580
LE CONTRÔLE INSUFFISANT DES TRIBUNAUX	582
QUAND LA PRESSE AIDE À FAIRE ACCEPTER L'ÉVOLUTION	583
QUAND LA PRESSE ALERTE.....	586
LE CRÉDIT SOCIAL ET LES « SMART CITIES » (« VILLES DE 15 MINUTES »).....	588
LE CRÉDIT SOCIAL EN CHINE (ET AILLEURS).....	588
CHINE	588
ET AILLEURS ?.....	589
ITALIE (BOLOGNE ET ROME).....	589
CANADA.....	590
ET EN FRANCE ?	590
LES « SMART CITIES ».....	593
DE QUOI S'AGIT-IL ?.....	593
QUELQUES MISES EN ŒUVRE CONCRÈTES.....	594
LES RÉACTIONS NOTABLES DE CERTAINS EXPERTS.....	596
AUTRE UTILISATION ABOUTISSANT AU CONTRÔLE DE LA POPULATION.....	600
LES « ERREURS » D'IDENTIFICATION.....	601
ARRESTATIONS MUSCLÉES ET INFONDÉES.....	602
L'INGÉNIEUR VERBALISÉ AU VOLANT.....	603
LE « BOUCLIER » LÉGAL.....	603
CAMÉRAS CORPORELLES DES POLICIERS ET TRANSCRIPTIONS AUTOMATIQUES.....	603
I.A., SURVEILLANCE ET COMPLICITÉ DE CRIMES.....	604
QUAND LES I.A. SE NOURRISSENT DE NOS VISAGES	606
UNE RÉMUNÉRATION POUR LES PARTICIPANTS VOLONTAIRES ?	608
RECONNAISSANCE FACIALE, I.A. ET VSA DEVANT LA JUSTICE	609
L'AFFAIRE CLEARVIEW	609
LE FONCTIONNEMENT DE CLEARVIEW	609
L'ORIGINE DE L'AFFAIRE.....	610
LES CONSÉQUENCES JURIDIQUES – LES CONDAMNATIONS	611
CLEARVIEW A-T-IL ÉTÉ TESTÉ EN EUROPE ?.....	613
CLEARVIEW ET LE DROIT D'AUTEUR	613
L'AFFAIRE BRIEFCAM.....	614
DE QUOI S'AGIT-IL ?	614
DEVANT LA JUSTICE	616
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR CÔTE FLEURIE ».....	616
LILLE & NICE.....	618
NOUVELLES CONSTATATIONS À BREST	618
LA CNIL ENTRE DANS LA DANSE ?	618

ACTIVATION DES CAMÉRAS ET MICROS DES SMARTPHONES À DISTANCE ?	619
VERBALISÉS VIA LA VIDÉOSURVEILLANCE ?	620
LES OPPOSITIONS ET RECULS NOTABLES	621
LES OPPOSITIONS NOTABLES	621
LES RECULS (VOLONTAIRES OU CONTRAINTS)	623
ANGLETERRE – SERCO LEISURE	623
USA	624
CONCLUSION PROVISOIRE DU CHAPITRE 8	625
CONCLUSION PROVISOIRE DE L’OUVRAGE	627
RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	628
LIVRES	628
LES OUVRAGES ET RAPPORTS DESTINÉS AUX JURISTES	628
LES OUVRAGES TOUS PUBLICS	629
OUVRAGE POUR UN PUBLIC ADOLESCENT	630
SITES INTERNET	630
CHAÎNES YOUTUBE	632
MAGAZINES DÉDIÉS À L’I.A.	633
PODCASTS	633
REMERCIEMENTS.....	635